

ANNEXE à la politique familiale et MADA – 2022-2028

Résolution d'adoption numéro 2023-11-145

À la suite de la révision effectuée par le Ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS), direction Municipalités Amies des Aînés (MADA) du projet de politique familiale et MADA déposé au printemps dernier, il a été demandé à la Municipalité d'y effectuer quelques modifications et d'y apporter quelques précisions.

Le présent document fait donc suite à cette demande et souhaite y répondre adéquatement.

Historique de la présente mise à jour

Dans un premier temps, il est important de souligner que la politique familiale 2014-2018 a été réalisée avec l'aide d'une ressource sous la gouverne de la MRC les Chenaux. Cette ressource avait entre autres comme mandat de superviser la réalisation de l'ensemble des politiques familiales et MADA des municipalités locales. Dedicée à cette tâche durant la période requise, son apport fut extrêmement facilitant pour les municipalités locales. Dès lors que la MRC ait remis, à chacune des municipalités locales, la responsabilité de la mise à jour de leur politique, une problématique de disponibilité des ressources désireuses s'y investir se fit lourdement sentir, menant même certaines municipalités à abandonner leur politique.

Saint-Stanislas, quand à elle, s'est engagée à tout mettre en œuvre pour permettre la mise à jour de sa politique. Les difficultés à recruter les ressources nécessaires et l'implication rendue obligatoire de certains fonctionnaires de l'administration municipale ont conduit à la rédaction de la présente politique et justifient largement le retard de son dépôt.

Saint-Stanislas est tout de même fière de ce qu'elle a réussi à accomplir depuis le dépôt de la première politique et s'engage à poursuivre dans la même voie.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES À LA POLITIQUE FAMILIALE ET MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

Autoévaluation sur le déroulement de la démarche MADA

Bien que nous ayons constaté, au cours des dernières années, certaines difficultés à maintenir l'implication des personnes engagées dans la démarche MADA, force est de constater que la Municipalité, soucieuse du bien-être de ses aînés et soutenue par ses différents partenaires, ait réussi à réaliser un nombre significatif d'actions prévues au plan. En conséquence, nous pouvons affirmer que la démarche MADA fut une réussite dans la Municipalité de Saint-Stanislas (voir document intitulé : Plan d'action 2014-2018 – Politique familiale et MADA – BILAN).

Bilan du plan d'action

À la lumière du bilan du plan d'action 2014-2018, joint à la présente annexe, nous pouvons constater que la Municipalité a réussi à répondre favorablement à la majorité des actions qui étaient prévues au plan.

Création et mise sur pied d'un comité de pilotage MADA – Composition et responsabilités dudit comité

La Municipalité de Saint-Stanislas comptant 1025 personnes, il a été convenu que le comité lié à la réalisation, la mise à jour et le suivi de la politique familiale et municipalité amie des aînés soit le même et seul comité, qui s'établit comme suit :

- **Lorraine Boisvert** – conseillère municipale : responsable des questions familiales. Lorraine a supervisé la réalisation des travaux de mise à jour. Elle est responsable d'assurer la tenue d'une rencontre annuel du comité de pilotage permettant le suivi du plan d'action.
- **Marie-Claude Jean** – directrice générale de la Municipalité : responsable administrative de la politique familiale et MADA. Elle partage, avec la responsable des questions familiales, la responsabilité du suivi de ladite politique.
- **Sophie Brunet** – chargée de projet et responsable de la mise à jour de la politique familiale et MADA. Son mandat est terminé.
- **André Sanscartier** – citoyen aîné : membre de la FADOQ locale et conseiller au sein du comité.
- **Jean-Pierre Veillette** – citoyen aîné : membre des Chevaliers de Colomb et conseiller au sein du comité.
- **Josiane Baril** – citoyenne engagée dans sa communauté et jeune mère : conseillère au sein du comité.
- **Julie Veillette** – citoyenne engagée dans sa communauté et jeune mère : conseillère au sein du comité.
- **Lucie Trudel** – citoyenne engagée dans sa communauté et mère de jeunes adultes : conseillère au sein du comité.
- **Nathalie Cassin** – citoyenne engagée dans sa communauté et jeune mère : conseillère au sein du comité.
- **Sylvie Guillemette** – citoyenne engagée dans sa communauté : conseillère au sein du comité.
- **Valérie Bourassa** – citoyenne engagée dans sa communauté et jeune mère : conseillère au sein du comité.

Ce comité a pour mandat de se réunir une fois par année afin de valider la progression de la réalisation des actions inscrites au plan. Cette rencontre se fait sous la gouverne de la Municipalité soit, de la directrice générale et de la responsable des questions familiales.

Identification des responsables et partenaires à la réalisation des actions

La version modifiée (octobre 2023) de la politique familiale et MADA 2022-2028 inclut l'identification des responsables et partenaires à la réalisation des actions.

Ajout d'un lien internet pour accéder à la politique familiale et MADA

La politique familiale et MADA de la Municipalité de Saint-Stanislas se retrouve sur son site internet à l'adresse suivante :

<https://www.saint-stanislas.ca/file-15521>

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Jean'.

Marie-Claude Jean
Directrice générale